

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Gökçe Seher (coordinateur(trice)) ;Sönmez Lebriz ;
Langue d'enseignement	Turc
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de ce cours, l'étudiant(e) démontre qu'il/elle est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprivoiser la culture turque dans ses dimensions historiques, politiques, économiques et artistiques. - Identifier les composantes socio-culturelles et les analyser dans des textes écrits et oraux . - Maîtriser le sujet, le vocabulaire, techniques de recherche documentaire et terminologique. - Maîtriser les structures lexicales, syntaxiques et stylistiques de la langue turque. - Exposer ses opinions et de les défendre avec pertinence en langue C (turc)
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><u>Pour la partie "pratique" : (50% de la note finale)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation continue formative durant le quadrimestre : participation active au cours, présentation des exposés, remises régulières des travaux et des devoirs. (25 % de la note finale de la partie d'expression orale) - Un examen oral certificatif individuel en fin de quadrimestre (25 % de la note finale de la partie d'expression orale) <p><u>Pour la partie "théorique" : (50% de la note finale)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation écrite certificative à la fin du quadrimestre <p><i>La note finale sera constituée de 2 parties intégrées. La réussite de ces deux parties est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. La réussite de l'examen ne peut être obtenue que moyennant la réussite à chacune des parties/activités d'évaluation. En cas d'échec de l'UE, toutes les parties de l'examen seront à repasser à la session de septembre.</i></p> <p>Pour la session de septembre : uniquement examens écrit (pour la partie théorique / 50% de la note finale) et oral (pour la partie pratique / 50% de la note finale) sans report de la note d'évaluation continue.</p> <p>Pour obtenir les crédits liés à une UE, l'étudiant-e doit présenter toutes les parties de l'examen portant sur l'UE (qu'elles portent sur des activités d'apprentissage - AA - ou des parties de cours).</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Partie théorique : cours magistral avec prise de notes, syllabus.</p> <p>Partie pratique : écoute, lecture, compréhension, présentation et discussions portant sur différents aspects culturels et sociétaux.</p>
Contenu	<p>Partie théorique : un aperçu de l'histoire de la Turquie et des phénomènes culturels.</p> <p>Partie pratique : lecture et discussion des textes ; présentations de sujets divers par les étudiants ; débats autour des sujets d'actualité.</p>
Bibliographie	<p>Dossier comprenant des documents écrits et audiovisuels relatifs aux sujets vus au cours.</p> <p>Course Programme Handout including written and audiovisual documents on the topics studied in class.</p>
Faculté ou entité en charge:	TIMB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en traduction et interprétation	TIMB1BA	5	BMHTU1222	